

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA GAZETTE

DES

Familles Canadiennes

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 2. QUEBEC, 31 DECEMBRE 1870. No. 6.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

Sommaire.

Notre publication—Le jour de l'an ou la bonne année—Septième entretien sur la famille—Chronique—Faits divers—Agriculture—Recette—Feuilleton : Pain et Fromage—Annonce—Conditions.

Notre publication.

Nous avons en main un certain nombre de volumes reliés et brochés, de la première année de la *Gazette des Familles Canadiennes*, à la disposition de MM. les curés, pour leurs bibliothèques paroissiales. Le prix des volumes reliés est de une piastre, le postage compris, celui des volumes brochés, de trois chelins dix-huit sous, le postage aussi compris.

Le jour de l'an ou la bonne année.

“ Bonne année, ” chers lecteurs, “ bonne année.”
“ Que cette année soit bonne et heureuse, suivie de
plusieurs autres. ” Tels sont les souhaits qu'on
entend répéter partout et que nous vous faisons du
fond du cœur.

Mais entendons-nous bien sur le sens de ces
paroles ; qu'est-ce que la bonne année que nous
vous souhaitons ?

Une *bonne année* n'est pas ce que l'on croit assez
souvent. Lorsqu'au jour de l'an, on vient nous la
souhaiter, qu'entend-on les trois quarts du temps,
par cette *bonne année* ? Une année où l'on ait
beaucoup de plaisir, beaucoup d'argent, beaucoup
de prospérités matérielles, n'est-ce pas vrai ?

Mais une année où l'on reçoit tous ces biens, est-
elle toujours et par là même, une bonne année ?
Non, sans doute, et une année peut-être mauvaise
et très mauvaise, quoiqu'on y goûte beaucoup de
plaisir, qu'on y jouisse d'une grande prospérité
financière, et quoiqu'on n'y éprouve, ni maladie, ni
chagrin.

Cependant, qu'on nous comprenne bien ; nous ne
prétendons pas dire que la santé, que l'aisance, la
prospérité dans les affaires domestiques et publiques
ne soient pas des biens et des biens réels. Nous
savons qu'ils sont des dons de la Providence, des
bénédictions du ciel.

Mais, au-dessus de ces biens, il y en a d'autres et
tellement meilleurs, qu'à eux seuls, même sans les
premiers, ils suffisent pour rendre bonnes et très
bonnes les années où nous les possédons.

Ces biens, ce sont les richesses de l'âme, les joies
du cœur, les biens spirituels et éternels que Dieu
nous donne par la religion. Ce sont les bénédictions
divines et les grâces de la vie chrétienne qui devien-

nent en notre âme comme le germe assuré de la vie éternelle.

Voilà les biens véritables, les biens qu'il faut, avant tout, souhaiter à ceux que nous aimons.

Quiconque les possède, passe des années vraiment *bonnes*, vraiment et solidement heureuses, auxquelles succèdera la joie indicible du Paradis.

Toutes les autres années sont des années vides et perdues, quoique pleines des biens de la terre qu'on nous souhaite.

Voyez le mauvais riche, dont il est parlé dans l'Écriture Sainte. Il avait tous ces biens en abondance, il faisait tous les jours de splendides festins ; il était vêtu de pourpre et de d'autres vêtements splendides. Ses années, sans doute, paraissaient bien prospères, bien heureuses, bien *bonnes* ? Écoutez ce qu'en dit le Sauveur des hommes : “ Il arriva que cet homme mourut et fut enseveli dans l'enfer ! ” Ce qui aboutit à l'enfer, peut-il être bon ? Et les années que ce mauvais riche passait ainsi dans l'abondance des biens de la terre, ces années condamnées de Dieu, n'étaient-elles pas très mauvaises ?

Non, non, l'abondance des biens de ce monde, ne suffit pas pour nous donner de bonnes années. — Loin de là, ces biens, s'ils ne sont accompagnés des biens surnaturels, ne peuvent que rendre nos années mauvaises et réprouvées de Dieu. Il est si facile d'abuser de la richesse et du plaisir !

Done, bons amis, demandons les uns pour les autres, une bonne année, beaucoup de bonnes années, dans le sens chrétien, et demandons-les à Celui-là seul qui peut les donner.

Demandons-les à Dieu pour nos parents, pour nos amis, pour notre patrie.

Soyons tous décidés à passer une bonne année,

c'est-à-dire, une année pendant le cours de laquelle nous seront fidèles à remplir nos devoirs de chrétiens, d'enfants soumis de l'Eglise.

Telle est, chers lecteurs, la bonne année, l'excellente année que nous souhaitons à tous. Demandez-la aussi pour l'ami qui vous a entretenu deux fois le mois, l'année dernière, et qui se propose de continuer ces entretiens familiers avec vous, pendant l'année qui vient de nous ouvrir les bras.

Souhaitez aussi une bonne année à la *Gazette des Familles Canadiennes*. Demandons ensemble qu'elle soit bénie du Ciel, qu'elle soit utile et agréable à ceux qui la liront. Tel est le plus ardent désir de celui qui en a entrepris la publication.

Septième entretien sur la famille.

L'HOMME, LA FEMME, LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS NOUVEAUX-NÉS.

Nous allons traiter, dans cet entretien, un sujet si important, que nous voudrions être entendu de toutes nos familles. Au moins vous, jeunes époux qui nous lirez, donnez-nous votre plus sérieuse attention.

Vous avez demandé au ciel de la postérité ; votre prière a été exaucée, un enfant vous est accordé !

Mais avez-vous jamais réfléchi quel grand événement c'est, que la naissance d'un enfant ? C'est l'événement le plus solennel et le plus grave qui puisse arriver dans le cours de votre vie d'époux, et qui vous impose les obligations les plus saintes et les plus redoutables.

Jetez vos regards attendris sur ce nouveau-né,

regardez-le des yeux de la foi. Vous verrez en lui l'image de la Très Sainte Trinité ; regardez-le encore plus attentivement, et vous reconnaîtrez aussitôt que cette image a été affreusement défigurée, que l'âme qui anime le corps de cet enfant, est couverte de lèpre, qu'elle est hideuse, chargée de chaînes pesantes. C'est une esclave, et l'esclave du maître le plus dur, le plus épouvantable qui fut jamais.

Cet enfant, vous l'aimez déjà tendrement, mais pouvez-vous aimer sa difformité, sa laideur, sa dégradation ? Non, sans doute, et vous devez vous hâter de chercher un prompt remède à tous les maux qui l'enveloppent comme un linceul. Où trouverez-vous ce grand, ce puissant remède ? Dans le sacrement de baptême. C'est même une obligation sacrée de lui faire recevoir ce sacrement sans retard ; car quelque bien portant que vous paraisse un enfant, au moment de sa naissance, il peut cependant mourir tout-à-coup ; et quels regrets mortels n'éprouveriez-vous pas, si par votre faute cet enfant venait à mourir sans baptême ? Ce malheur qui est toujours irréparable pour ce pauvre petit être, se réalise de temps en temps. Aussi, nous avons franchement qu'il nous est impossible de comprendre comment une mère chrétienne peut dormir tranquille, une seule nuit, lorsqu'elle a dans sa maison, un enfant qui n'est pas baptisé. Pères et mères, lisez en tremblant, le trait suivant que nous racontait, un jour, un vénérable curé : “ Dans une famille de ma paroisse, nous dit-il, il y a de cela, cinq à six ans, une jeune femme venait de mettre au monde son premier-né. Un ami de la maison apprenant cette nouvelle, vint en toute hâte faire son compliment à cette famille. A son arrivée dans la maison, on lui présente, avec de grandes démonstrations de

joie, un gros garçon qui promettait de vivre cent ans. Le père lui fait remarquer, avec complaisance, comme son enfant est fortement constitué. Quelques minutes après, comme il était encore dans la chambre de la malade, des cris déchirants se font entendre dans la pièce voisine. Il accourt pour en connaître la cause ; et quelle n'est pas sa surprise, ce même enfant dont il vient d'admirer la forte constitution et la belle santé, vient d'expirer dans les bras de sa gardienne. Il était mort, sans baptême, et le père et la mère qui auraient pu le faire baptiser avant ce tragique événement, faillirent en mourir de chagrin.

Parents chrétiens, ne différez donc jamais le baptême de vos enfants, ni pour attendre un jour de fête, ni pour plus de solennité, ni pour quelque autre motif que ce soit ; car en différant ainsi cet acte solennel, quelle que soit la raison de ce retard, vous commettez toujours une grande imprudence, et le plus souvent, vous vous rendez coupables d'une faute bien grave, puisque vous exposez le salut éternel de votre enfant.

Pères et mères, c'est encore un devoir rigoureux pour vous, d'apporter une grande prudence et un vrai discernement dans le choix des personnes que vous voulez donner à vos enfants, pour parrains et pour marraines.

Pour bien remplir cet office important, vous devez toujours choisir, non pas les personnes qui sont dans le cas de vous rendre, à vous et à vos enfants, les plus grands services temporels, mais les personnes qui peuvent leur être plus utiles pour leur bonne conduite.

On rencontre quelquefois des parents qui, sur ce sujet, sont déraisonnables à l'excès. Par exemple, ils présenteront, pour parrains et marraines, des

personnes dont la conduite n'est rien moins qu'édifiante et qui ne se mettent nullement en peine de remplir leurs devoirs, comme catholiques, et qu'un pasteur ne peut accepter, sans forfaire à ses obligations. Et dans ce cas, ces parents imprudents et coupables, loin de se rendre aux raisons légitimes d'en agir ainsi, se fâchent, s'emportent contre lui, lui conservent une haine implacable qui les porte à nuire, autant qu'ils le peuvent, non seulement à sa personne, mais encore à son saint ministère.

Nous allons citer, à cette occasion, un trait qui se rapporte trop bien à notre sujet, pour ne pas trouver sa place dans ce chapitre.

Dans une de nos belles paroisses où nous présidions les exercices d'un jubilé, nous fûmes accosté, un jour, par une personne qui nous dit : Monsieur le prédicateur, je voudrais bien moi aussi faire mon jubilé ; mais cela m'est impossible ; car je ne pourrai jamais pardonner à mon curé le tort qu'il m'a fait. Et il y a déjà trois ans que je ne fais pas mes pâques, pour la même raison.—Nous nous empressâmes de lui répondre avec un grand calme : Monsieur, je connais parfaitement votre excellent curé, et je suis sûr qu'il est incapable de vous avoir fait tort, avec connaissance de cause ; voulez-vous venir vous expliquer avec lui devant moi ?—Oui, Monsieur, me répondit-il, avec vivacité, car je suis heureux d'avoir l'occasion de dire à mon curé de bonnes grosses vérités.

Nous voici donc, mon interlocuteur et moi, en présence de ce respectable pasteur. Nous prenons aussitôt la parole, en disant : Monsieur le curé, voici un de vos paroissiens qui prétend qu'il ne peut faire son jubilé, parcequ'il ne peut vous pardonner le tort que vous lui avez fait, et il y a déjà trois ans qu'il ne fait pas ses pâques, pour le même motif.

— Comment ! dit le curé, vous m'accusez de vous faire tort, moi qui vous porte le plus grand intérêt ! Il est bien vrai que j'ai remarqué avec une grande peine, que vous n'aviez pas fait vos pâques depuis quelques années ; mais j'étais loin de soupçonner que je pouvais être pour quelque chose, dans cette affaire.

Dites-moi donc, mon bon ami, en quoi ai-je pu vous porter préjudice ?— Ici notre homme fronce le sourcil, pousse un profond soupir, et s'écrie presque avec le ton de l'insolence : Monsieur le curé, rappelez-vous que lorsque j'ai eu mon dernier enfant, je voulais lui donner pour parrain un brave homme, qui avait promis de faire un beau cadeau à son filleul, et vous n'avez jamais voulu l'accepter, et voilà comment vous m'avez porté un grand préjudice.— Et c'est là tout le motif de votre colère contre moi ? Monsieur le prédicateur, soyez le juge entre moi paroissien et moi. Il y a à peu près trois ans, j'avais le malheur d'avoir dans ma paroisse un étranger, qui heureusement n'y est plus et augmente le nombre des pensionnaires de la Reine, dans les prisons de Montréal. . . . — Comment M. B. . . est en prison, dit le paroissien, tout confus.— Oui, mais attendez dit le curé : C'était un homme scandaleux et bien connu comme tel par tout le monde. Or, pendant que ce misérable était ici, ce père de famille ici présent a eu un enfant, et au grand scandale de toute ma paroisse, il voulait donner cet homme méprisable pour parrain à son fils, et en conscience, j'ai été obligé de le refuser, et c'est seulement à ce moment que j'apprends avec étonnement, que cet homme m'en a voulu et m'en veut encore. . . .

Après cette explication dont nous n'avions nul besoin, pour justifier notre confrère, nous adressâ-

mes la parole à ce père injuste et ridicule, et lui fimes cette question : Brave homme, si vous aviez mille piastres à prêter ; les prêteriez-vous à un homme qui n'aurait absolument rien pour en répondre ?—Oui, Monsieur, si cet homme me donnait une bonne caution.—Mais, ajoutai-je, si la caution ne valait pas mieux que l'emprunteur, que feriez-vous ? —Je garderais mes mille piastres, car je ne voudrais pas m'exposer à les perdre.—Alors, nous nous empressons de lui dire : Mon bon ami, vous parlez à merveille, sur ce point ; mais par là même, vous condamnez énergiquement votre conduite, à l'égard de Monsieur votre curé ; car il a fait, dans la position où vous l'aviez mis, ce que vous feriez vous-même dans la supposition que je viens de vous faire.

En effet, il s'agissait de donner une caution à l'Eglise, pour le baptême de votre enfant, et vous vous vouliez pour cette caution, un homme qui non seulement n'offrait aucune garantie, mais dont la conduite scandaleuse aurait été un très mauvais exemple pour cet enfant. Alors, en conscience, votre pasteur a dû le refuser, et en cela, il vous a rendu service, ainsi qu'à votre enfant, qui se trouverait déshonoré par les accusations qui pèsent sur celui que vous avez voulu lui donner pour parrain. Loïn de lui en vouloir, vous lui devez beaucoup de reconnaissance.

—Ici notre homme regarde de nouveau son curé et lui dit d'un ton radouci : Monsieur le curé, je vous prie de me pardonner tout le mal que j'ai dit de vous, et priez pour moi, pour que je fasse un bon jubilé.

—Le curé donna à son paroissien toutes les marques de la plus grande bienveillance, et celui-ci se retira les larmes aux yeux.

Puissent, au moins, tous les parents déraisonnables qui se mettent dans une position aussi fâcheuse, en sortir d'une manière aussi heureuse.

Voici un autre fait arrivé dans le diocèse de Québec. Un père de famille vient annoncer à son curé la naissance d'un petit garçon, et s'entendre avec lui pour l'heure à laquelle on le baptisera ; mais au moment où ce père prononce le nom du parrain, son curé l'interrompt et lui dit : " Monsieur un tel est protestant, et je ne puis, en conséquence, le recevoir pour parrain de votre fils.—Ce père insiste et dit : Cet homme est protestant, il est vrai, mais c'est un brave homme ; d'ailleurs, il est l'ami et le protecteur de ma famille ; d'un autre côté, il a demandé lui-même à être le parrain de mon enfant, et si je le refuse, je lui ferai une grosse injure.

On comprend, au premier abord, que le curé ne pouvait céder à une telle demande ; cependant, il porta la condescendance aussi loin que possible, et il dit à ce père de famille, avec une grande bonté : Mon ami, je consens à ce que le Monsieur dont vous me parlez, assiste, comme un ami de votre famille, au baptême de votre enfant, et il n'y aura pas de parrain, je me contenterai d'une marraine. Je puis faire cela, mais je ne puis consentir à enregistrer le nom d'un protestant, comme parrain de votre enfant, car il n'offre aucune garantie que votre fils remplira plus tard ses devoirs de catholique.

—Ce père déraisonnable au lieu de se rendre aux raisons de son pasteur, s'irrite et menace de le dénoncer à son évêque ; et il tint parole. Comme l'Evêque doit venir confirmer dans cette paroisse dans une quinzaine de jours, il diffère jusqu'à cette époque le baptême de son enfant, et aussitôt que

Monseigneur est arrivé au presbytère, il lui demande une audience, pour une affaire importante. L'Evêque le reçut avec une grande bienveillance et le laissa parler tout à son aise. Quand Monseigneur eut entendu les raisons pour et contre, il dit à notre homme avec la même bienveillance : Mon ami, je vous remercie bien sincèrement de tout ce que vous venez de me dire. J'avais déjà une très haute idée de monsieur votre curé, mais tout ce que je viens d'entendre augmente considérablement ma confiance en lui ; car il a fait précisément ce que j'aurais fait moi-même si j'avais été à sa place, aussi je vous promets de lui faire mon compliment de sa conduite, dans cette affaire !

Cette réponse si digne du prélat couvrit de confusion le dénonciateur ; mais il avait un assez bon esprit pour convenir de ses torts ; aussi immédiatement après le départ de sa Grandeur, il vint faire des excuses au curé et le prier de baptiser son enfant, auquel il donna pour parrain le meilleur catholique de la localité !

Parents chrétiens, comprenez donc bien que c'est pour vous un devoir de religion, de bienséance, de justice, d'honneur et de convenance de donner toujours, pour parrains et marraines à vos enfants, des personnes vertueuses et exemplaires.

(à continuer.)

CHRONIQUE.

L'année 1870 qui vient de s'éteindre et d'entrer dans son éternité, aura une place dans l'histoire des temps modernes.

Dès son aurore, elle s'est trouvée en face de la

plus auguste et de la plus solennelle assemblée qui fut jamais, le Concile du Vatican.

Au milieu de sa course, elle a entendu l'Eglise Universelle élevant sa majestueuse et sublime voix, pour proclamer l'*Infailibilité* de son vénérable chef. Elle a tressailli de bonheur ; car cet événement lui donne le pas sur toutes ses sœurs aînées.

Elle a compris que la nouvelle couronne dont l'auguste front du Vicaire de Jésus-Christ était ceint, était son plus bel ornement, son premier titre à l'admiration des siècles à venir.

Année 1870 ! que tu es heureuse d'avoir apporté au monde la proclamation d'une vérité que l'enfer s'est constamment efforcé d'envelopper des plus épaisses ténèbres, qu'il a cherché à amoindrir jusqu'au pied de la chaire de St. Pierre !

Mais, si cette année cachait, dans les plis mystérieux de son vaste manteau, d'immenses consolations, pour le genre humain, qui se débattait dans les horreurs de l'agonie, elle avait une égale mesure de maux à répandre sur la terre, et si sa coupe a déversé la joie et le bonheur, elle a répandu des flots de larmes et de sang, soulevés par de profonds soupirs, de lugubres gémissements.

La guerre avec toutes ses horreurs, la honte, l'infamie, la trahison ; voilà le lot qu'elle a fait à la première des nations, à la France, la fille aînée de l'Eglise.

Et comment cette nation a-t-elle reçu ce don fatal qui lui était fait pour l'humilier, la convertir ?

Ayant à sa tête un souverain prévaricateur, ennemi caché de nos institutions catholiques et du chef de l'Eglise, dominé par l'ambition et l'amour de la vaine gloire, favorisant les sociétés secrètes, les journaux irréligieux, la presse impie &c., elle a prouvé qu'elle était dégénérée, imbue de doctrines

pernicieuses, sans souci de ses principaux devoirs et de son Dieu.

Quand nous parlons ainsi de la France, nous ne prétendons pas parler de cette partie de son peuple qui est tout à ses devoirs de chrétiens, et qui dans ces jours mauvais, remplit les temples, mêle ses larmes à ses prières, pour obtenir miséricorde pour leur patrie; mais comme cette partie est de beaucoup la moins nombreuse, surtout dans les grandes villes, elle ne peut être considérée comme étant la nation.

La France est-elle au terme de ces malheurs? Oh! non, croyons-nous, et nous avons raison d'être frappés de frayeur et d'épouvante, à la vue des horreurs qui se commettent là et ailleurs. L'impiété révoltante de la sanglante et épouvantable révolution de 93, se reproduisent de nos jours sur plusieurs points de l'Europe, et c'est bien le temps de dire que *l'abomination de la désolation*, telle que prédite par le prophète Daniel, *est dans le lieu saint*.

A Paris, à Marseille, à Lyon, partout où les libres-penseurs sont en majorité, les prêtres sont insultés, menacés et en danger constant d'être massacrés. Les religieux et les religieuses sont chassés de leur monastère et forcés de fuir en pays étrangers.

Il y a quelques mois, et tous les jours encore les statues de la Très Sainte Vierge ont été et sont l'objet d'horribles profanations, et outragées de la manière la plus scandaleuse!

Au Mans, des hosties consacrées ont été enlevées par des femmes faisant semblant de communier, et ont été offertes, par des militaires, à Satan!

En certains endroits, on a élevé des statues en l'honneur du diable, et on lui a rendu les honneurs qui n'appartiennent qu'à la divinité! N'était-ce pas trop déjà, pour un pays catholique, d'avoir élevé une statue, au coryphée de l'impiété!

A Rome, on parle de démolir des couvents, des églises, ou de les transformer en casernes, en théâtres ou en lieux de débauche.

Il y a quelque temps, dans les rues de cette ville sainte, trois prêtres ont été poignardés et un évêque sérieusement maltraité !

Quand on voit de semblables abominations, que ne doit-on pas craindre !

Ah ! jetons un voile épais sur toutes ces horreurs, et couvrons-nous la figure de honte, car ce sont des frères, des enfants de l'Eglise qui commettent ces horribles profanations !

Quant à la Prusse, victorieuse dans la guerre actuelle, elle est en proie à la plus grande misère, chez elle, des milliers de femmes en deuil et mourant de faim, élèvent journellement la voix pour implorer le souverain de mettre un terme à leurs maux, en rappelant leurs époux, leurs fils qui sont sous les murs de Paris.

Quant à cette armée, le pillage, le massacre des femmes et des enfants, les cruautés sans nom dont elle s'est rendue coupable nous font assez prévoir le sort qui l'attend. Elle peut encore infliger de grandes pertes à la France, elle peut même détruire des villes entières, ruiner Paris de fond en comble ; mais ensuite, viendra pour elle le châtimeut, et il sera épouvantable, et nous sommes porté à croire qu'elle sera anéantie sur les ruines qu'elle a accumulées sur son passage.

La Russie ne trouve pas le désastre assez grand, et elle est sur le point d'entrer en lutte avec la Turquie. Si des menaces, elle passe à l'exécution, trois autres puissances seront forcées d'intervenir ; et alors la guerre sera générale, l'incendie s'étendra sur tout le continent européen.

Bon Dieu ! que va-t-il advenir de tout cela ! Et

notre pauvre Canada aujourd'hui si calme, si prospère, échappera-t-il à l'embrasement qui menace de s'étendre à l'Europe entière et à une grande partie de l'Asie ! Les prédictions d'un grand nombre de journaux français ne se réaliseront-elles pas, pour notre malheur ?

Ne sera-t-il pas vrai, comme ils l'annoncent avec assurance, que l'Angleterre et ses colonies souffriront beaucoup plus, advenant la guerre avec la Russie, que la France souffre de sa lutte avec la Prusse !

Pourtant, cette pauvre France est plongée dans un océan de sang, de ruines et de carnage !

Levons une partie du voile qui couvre ses plaies.

“ Des lettres reçues de Londres, dit le *Courrier du Canada*, nous font un récit navrant de la misère où se trouvent réduits les veuves et les orphelins français, chassés de leur pays par la guerre, et qui inondent les rues de Londres. Sans abri, sans pain, sans vêtements, on les voit errer dans la grande ville, la mort sur la figure, le désespoir dans l'âme.”

A la vue de tous ces maux et de ceux qui en seront la conséquence nécessaire, comme l'année 1871 a dû frémir d'épouvante, en acceptant l'héritage ensanglanté et souillé que lui léguait sa devancière !

Mais elle-même, que nous prépare-t-elle, que cache-t'elle, dans son sein. Si elle se rendait à notre désir, et si elle consentait à nous dévoiler ses secrets, combien, peut-être, parmi les humains, regarderaient une mort prochaine comme un grand bienfait. Mais acceptons-la avec ses mystères, et espérons que si la surface de sa coupe est amère, qu'en dessous, elle contient une liqueur vivifiante et qui nous fera oublier les douleurs dont elle avait hérité de sa sœur aînée.

En attendant, demandons grâce et miséricorde

pour nous, pour nos frères, pour le monde entier, et ayons confiance que la délivrance et le triomphe de l'Eglise, de notre sainte religion, suivront de près nos sincères supplications, nos œuvres expiatoires.

FAITS DIVERS.

—Le six décembre, un sérieux accident est arrivé près de Richmond, sur la voie du Grand-Tronc. 20 chars ont été précipités du pont dans la rivière St. François. Deux gardes-frein et un ingénieur ont été tués.

—Un avocat de Montréal qui se dit catholique, M. Doure a présenté à la cour d'appel, au sujet de la triste affaire Guibord, une requête ayant pour but de recuser quatre juges, parce qu'ils sont catholiques.

L'honorable cour, comme elle le devait, s'est contentée de jeter un regard de mépris, sur un semblable document, et l'a déclaré indigne d'être inséré dans ses archives.

M. Doure n'a pas trouvé l'humiliation suffisante pour lui, car il a déclaré, séance tenante, qu'il en appelait au Conseil Privé, en Angleterre.

Pauvre M. Doure !

—M. Edw. Barnard chargé par le Conseil Agricole de donner des lectures sur l'agriculture, dans les localités qui réclament sa présence, annonce dans une circulaire adressée à la presse, qu'il parcourra bientôt les chefs-lieux de Comtés, pour rencontrer les membres des sociétés d'agriculture et s'entendre avec eux sur les moyens à prendre, pour mettre en opération les règlements du Conseil, concernant les concours qui auront lieu dans le cours de l'année 1871.

Nous espérons que toutes les localités sauront reconnaître le beau dévouement de M. Barnard pour la cause agricole, et qu'il sera reçu et écouté partout avec la plus grande bienveillance.

Nous qui l'avons vu à l'œuvre, nous savons ce que le pays lui doit, pour ses efforts à promouvoir les intérêts de l'art agricole.

AGRICULTURE.

CAUSERIE.

Le curé et ses habitants.

(Suite.)

M. le Curé.—Pauvre petit Baptiste ! Le voilà donc chassé ignominieusement de la maison de son maître ! Voyez le cheminer lentement vers sa paroisse natale. Qu'il dut lui en passer, par la tête, de tristes pensées, pendant les cinq à six lieues qu'il avait à parcourir ! Que va-t-il dire à ses parents ? Comment leur annoncer sa disgrâce, sans les faire mourir de chagrin ? . . . Et s'il leur cache la vérité, il sait que la rumeur va le suivre de près, et chercher à le faire trouver coupable . . . Quelle position ! . . .

Tout-à-coup il leva la tête et parut prendre une forte résolution ; et se dit à lui-même : Je dirai tout à mes parents ; mais, en leur présentant la coupe amère d'une main, je leur présenterai ma justification de l'autre, en leur rappelant les éloges que j'ai faits de mon maître, et en faisant appel à leurs sentiments chrétiens . . . D'ailleurs, c'est une épreuve que la Providence m'envoie et elle saura bien nous en faire tirer le meilleur parti. Et il pria son bon ange de l'aider à sortir d'embarras. C'est, animé de ces beaux sentiments, qu'il arriva à la maison paternelle, vers huit heures du soir. Sa famille était alors en prière, et récitait en commun le chapelet de la Ste. Vierge.

A sa vue, tout le monde se trouva debout, ne sachant comment expliquer cette arrivée subite. On se regarda pendant quelques secondes, sans rien

se dire. . . . Petit Baptiste prit la parole le premier, et dit : “ Vous me paraissez tous étonnés de me voir arriver à cette heure ; et vous avez peut-être un peu raison ; mais comme vous êtes à dire le chapelet, nous allons le continuer ensemble, pour demander à notre bonne mère Marie de nous accorder sa sainte protection.”

Toute la famille avait un tel respect et une telle confiance pour tout ce que disait cet enfant de bénédiction, qu'on se remit aussitôt à genoux, et qu'on redoubla de ferveur. Quand on eut terminé cet acte de piété ; le père et la mère demandèrent à leur enfant de les tirer d'inquiétude et de leur dire ce qui le ramenait sitôt au milieu d'eux. Petit Baptiste dit d'une voix émue : “ Mes chers parents, vous savez que tout ce qui arrive dans ce monde, n'arrive que parce que Dieu le veut ; vous, ma mère, vous m'avez souvent répété que le Seigneur éprouve souvent ses enfants pour les rendre meilleurs. Eh ! bien, voilà une de ces épreuves, que vous m'avez annoncées, c'est même une terrible épreuve ; mais, j'espère que vous la supporterez, en bénissant la main qui nous frappe toujours pour notre plus grand bien. . . . Il se fit ensuite un moment de silence. . . . Mon cher père, ma bonne mère, votre enfant est sous le coup d'une grave accusation. On lui impute un vol considérable et des propos très injurieux à son maître. . . . A cette révélation, le père et la mère firent une exclamation déchirante et leurs yeux se remplirent d'abondantes larmes. . . . “ Quoi ! toi, petit Baptiste, accusé de vol, de propos injurieux à ton maître. . . . Mais toi qui n'as cessé de faire son éloge, pendant les deux jours que tu as passés avec nous !. . . .” — Consoloz-vous, chers parents, encore une fois, et laissons à Dieu le soin de ma justification. Il saura faire sortir le bien du

mal et rendre à chacun suivant ses œuvres. — Cette réflexion de leur enfant fut comme un baume bienfaisant sur la plaie profonde qui venait d'être faite à leur cœur, ils séchèrent leurs larmes et demandèrent tous les détails qui pouvaient leur être fournis, sur cette triste affaire. De temps à autres, ils poussaient des exclamations, et étaient obligés de faire de grands efforts pour refouler les pleurs qui voulaient faire irruption.

Quand ce pénible entretien fut terminé, petit Baptiste ajouta : “ Mes chers parents, je vais passer le reste de l'hiver avec vous. Nous aurons bien quelques privations à supporter, mais nous vivrons. D'ici au printemps, je vais réparer nos instruments d'agriculture, faire quelques améliorations dans nos étables, et faire de mes petits frères, de bons cultivateurs. Vous verrez que nos jours seront bien remplis et que nous ne perdrons pas une minute, et arrivé au temps des semences, nous aurons un tas de fumier qui nous donnera du pain et de la viande, en abondance, pour l'hiver prochain.

On se mit au lit assez consolé. Malgré une nuit un peu agitée, le lendemain matin à cinq heures, les petits frères du petit Baptiste étaient à l'étable, donnaient la portion aux animaux et les dépouillaient de toute ordure, avec l'étrille. A sept heures un bœuf était attelé sur un traîneau et en marche vers le ruisseau, pour y prendre de bons voyages de marnes. Mais pendant tout ce temps, où était petit Baptiste ? Une forte fièvre le retenait au lit, le courage avait été plus grand que ses forces physiques. Son esprit était calme, mais son corps était affaibli. La longue marche qu'il avait faite, la forte secousse qu'il avait reçue, avaient tellement échauffé son sang, qu'il se précipitait avec force vers le cerveau. Enfin, son état était très alarmant ! La

journée entière et la nuit suivante n'amènèrent aucune amélioration à son état ; au contraire, la fièvre allait toujours en s'augmentant.

Le père et la mère qui s'en aperçurent, conçurent de vives inquiétudes, et ne s'éloignaient pas un instant du chevet de son lit. Mais que faire ? Il n'y avait pas de médecin dans l'endroit ; il aurait fallu faire sept à huit lieues dans des chemins affreux pour s'en procurer un et le payer bien cher. Dans une semblable position, on mit toute sa confiance en Dieu et en la sainte Vierge, et on fit bien ; car ils inspirèrent à la maman une idée qui aida beaucoup au rétablissement de son enfant. Dans l'automne précédent, elle avait recueilli une bonne quantité de pourpier qui poussait sur les carrés de son petit jardin, elle se rappela tout à coup qu'un bon vieux de l'endroit lui avait dit que cette plante était un bon remède contre la fièvre. Elle en prit donc, en fit infuser comme du thé, et en fit la boisson ordinaire de son enfant. Ce remède aidé de la prière fit un assez prompt effet, et au bout de trois jours, le mal de petit Baptiste n'inspirait plus aucune crainte ; seulement, il lui fallut un repos d'une quinzaine de jours, pour se remettre entièrement.

Pendant la maladie et la convalescence du petit Baptiste, voici ce qui se passait chez M. P... Ce brave homme qui avait d'abord repoussé, avec colère, les raisons que sa jeune fille alléguait pour la défense de l'accusé, se calma peu à peu, et fit les réflexions suivantes : Si Mary avait raison ! Elle est si intelligente !... Comment pourrai-je jamais me pardonner le tort que j'ai fait à ce jeune homme ?... Il me paraissait si honnête, si dévoué ! Il portait un si grand intérêt à tout ce qui me regarde !... Pendant que le père se parlait ainsi à

lui-même, sa jeune fille entra avec empressement dans son cabinet et lui dit : Mon père, je viens de saisir un secret important ; vos trois domestiques sont ivres, dans la cuisine. Une grande dispute vient de s'élever entre eux, ils en sont venus aux injures les plus grossières, et dans la chaleur de la contestation, Joseph a dit à Edouard : Si tu ne tais pas ta s. . . gueule, je vais dire à notre maître où tu as pris l'argent que tu as dans ta poche. . . .

Cette révélation fut pour M. P. . . comme un coup de massue ; il voulu se lever pour se rendre à sa cuisine, qui était à l'étage inférieure, mais ses jambes tremblaient et s'entrechoquaient avec tant de violence, qu'il ne put faire un pas, et sa jeune fille fut même obligée de l'aider à s'asseoir dans son fauteuil. Pendant que cette scène se passait dans le cabinet du maître, on entendit de grands cris et une servante entra en disant : Venez donc vite, Monsieur, on se tue dans votre cuisine. . . . Cette nouvelle secousse cloua M. P. . . plus fortement sur son siège que la première fois, et il ne put que dire : Va donc, chère enfant, voir ce qui se passe là. Mary descendit en toute hâte et elle arriva dans l'appartement où se tenaient les serviteurs, pour être témoin de la scène la plus lugubre possible. Elle aperçut un des trois jeunes hommes, la figure déchirée, le crâne fracassé et baignant dans une mare de sang. A cette vue, elle faillit s'évanouir ; mais elle reprit bien vite courage, et comme ce serviteur était catholique, elle dit à la servante : Allez chez les voisins leur demander d'amener un prêtre et un médecin.

Les habitants.—Le bon Dieu est toujours plus fort que le diable. La vérité va se faire connaître.

A continuer.

RÉCETTE.

REMÈDE POUR LES COLIQUES.

Avez-vous une colique plus ou moins violente, remplissez une cuillère d'huile d'olives dans laquelle vous faites dissoudre gros comme une noix de sucre blanc. Avalez d'un trait. Les grandes personnes peuvent recommencer trois à quatre fois, les enfants deux fois.

FEUILLETON DE LA GAZETTE DES FAMILLES CANADIENNES.

PAIN ET FROMAGE.

IV

QUATRE TEMPÊTES DANS UNE HEURE.

(Suite.)

Cette vision jeta dans son âme un rayon d'espérance. Presque sans réflexion, elle tombe à genoux, étend ses mains suppliantes vers la madone, et, dans un élan du cœur, elle s'écrie : O ma douce Mère, si déjà tant de fois vous m'avez secourue dans la tristesse, ah ! plus que jamais j'ai besoin de vous aujourd'hui. C'est pour Liöfred !... Je suis certaine de son innocence.... Vous qui lisez dans mon cœur, vous savez que mon affection est pure, sauvez-le ! sauvez-moi !

Et elle incline sa blonde tête aux pieds de la madone, continuant de prier plus encore par son silence que par ses paroles. Un demi-quart d'heure s'était écoulé. Se sentant réconfortée par la prière, Agnès se leva ; elle baigna ses yeux pour effacer la trace des larmes, remit de l'ordre à ses cheveux, et, prenant sa boîte à ouvrage, elle descendit au salon. Elle y venait chaque soir après le dîner, travaillant à quelque broderie en causant avec sa mère, ou lisant à son père quelques articles de son journal.

Le général, de son côté, à peine sorti de table, s'était retiré dans sa chambre sans rien dire à personne ; il s'assit, prit une feuille et écrivit :

“ Monsieur l'officier,

“ Je vous attends dans mon cabinet, ce soir, à huit heures précises. Je vous salue et je suis votre général. ” BRUNI.

Il agita la sonnette et remit le billet à l'ordonnance. Il n'avait pas ouvert la bouche, mais il y avait tant d'éclairs dans son geste et dans son regard, que le soldat vit qu'il y aurait bientôt une tempête. Il prit donc un air humble et soumis, et, faisant le salut militaire, il se rend chez Liofred.

Dès qu'il eut tourné les talons, le général étendit ses jambes, appuya le front sur sa main, et, frappant du poing sur la table, il s'écria :

— Oh ! Liofred se justifiera, ou malheur à lui ! Si un gentilhomme, si un officier s'oublie à ce point dans la maison, à la table même de son général, que feront donc les voleurs de grands chemins ? . . . Et Agnès s'est amourachée de ce drôle. . . Et sa mère s'est laissée prendre au filet. . . Et moi-même je suis assez sot pour y donner la main ! . . . En vérité, je me suis comporté comme un conscrit. Mais je saurai bien lui ôter son araignée de la tête.

En achevant ces mots, il se dirige vers le salon. Agnès, voyant entrer son père le visage sombre, les mains crispées derrière le dos, sentit son cœur défaillir. Un nuage menaçant était suspendu sur sa tête ; elle attendait, palpitante, que la foudre éclatât.

La voix tremblante et entrecoupée par les efforts qu'il faisait pour se contenir, le général commença par se reprocher à lui-même d'avoir cédé à leurs fantaisies. Puis, s'adressant à sa femme :

— Je vous conseille, madame, d'être un peu plus défiante à l'avenir, quand il s'agira de mariage ; et ne venez plus m'en proposer avant d'avoir longtemps réfléchi. Est-ce qu'une affaire aussi grave se traite en un jour ? Est-ce qu'il faut prêter l'oreille au premier caprice qui passe par la tête d'une fille ? Tâchez donc de bien étudier les choses ; rien ne ressemble plus à un honnête homme qu'un fripon.

Enfin, se tournant vers sa fille : Agnès, dit-il, tu n'es qu'une enfant ! Tout ce qui brille n'est pas de l'or. Vois quelle confusion pour nous tous, si on avait divulgué ton extravagance ! Nous serions à cette heure la fable de toutes les maisons. Dieu merci ! J'espère que tu as oublié ta marotte ; hâte-toi de le dire, ou je cesse de t'appeler ma fille !

Et afin de donner plus de poids à son discours, le voilà frappant du pied avec un geste de colère. Au même instant, on entendit un bruit métallique, et un objet brillant vint rouler

sur le parquet aux pieds des deux femmes.—La montre l s'écrièrent d'une même voix Agnès et sa mère.

Voici ce qui était arrivé. La poche du vêtement était dé cousue ; la montre avait glissé et s'était arrêtée dans la dou blure. Ce geste de colère l'avait dégagée et fait tomber au bas du pantalon. Devant une réfutation aussi péremptoire, la scène changea de face. La mère joignait les mains en poussant un long soupir ; Agnès court ramasser la montre, l'approche de son oreille et s'écrie :

—Papa, elle n'est point brisée !

(à continuer.)

ANNONCE.

UN de nos agents de Montréal, M. Pierre Picard, a en mains un riche assortiment d'ornements d'église, de tableaux, de livres d'écoles, etc. Tous ces objets sont livrés à des prix excessivement réduits, et tous ceux qui se rendent à Montréal, devraient visiter son établissement de la rue St. Antoine, près de l'Evêché.

CONDITIONS :

La *Gazette des Familles Canadiennes* paraît tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement, qui n'est que D'UN ÉCU, doit être payé invariablement au commencement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements, ainsi que les échanges, devront être adressées au rédacteur, à St. Jean Chrysostôme.

✎ Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemplaires, à recevoir le prix des abonnements.

On pourra déposer à Québec, le prix des abonnements chez M. le secrétaire de l'archevêché.

A Montréal, le Révd. M. Picard, du séminaire de St. Sulpice, M. J. Godin, professeur à l'école Normale Jacques Cartier, et M. Pierre Picard marchand d'ornements d'église, sont chargés d'enregistrer les nouveaux abonnés et de recevoir le prix de leur abonnement.

A Rimonski, M. l'abbé J. Gagné, du séminaire de cette localité, nous rendra les mêmes services.